

Procès verbal

Le vendredi 18 juillet 2025 à 18 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 10 juillet 2025, s'est réunie sous la présidence de Gaël THIRION.

Secrétaire de la séance : Christophe NOIROT

Présents : Guillaume BADIN-NEVEUX, Adeline COIGNUS, Ghislain GALLAND, Audrey MOUGENOT, Raphaël MOUGENOT, Christophe NOIROT, Gaël THIRION, Corinne VALENTIN

Représentés :

Absents et excusés : Jennifer DOERLER, Christophe GUERY, Carole JACQUOT

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la séance conseil municipal du 27 juin 2025
2. Convention CCTLB
3. Révision du loyer du logement communal

Délibérations du conseil :

Révision du loyer du logement communal (N° DE_032_2025)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 08 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention,

DECIDE de ne pas appliquer l'indice de révision 2025 sur le loyer du logement communal , qui reste donc à 490.00 € du 1er juillet 2025 jusqu'au 31 juin 2026.

Fait et délibéré à LACHAPELLE le 18 juillet 2025

Délibération : adoptée

Convention de mise en place d'une plateforme de compostage partagé (N° DE_033_2025)

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée de la proposition de convention entre la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et la commune de Lachapelle, relative à la mise en place d'une plateforme de compostage partagé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 08 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention,

ACCEPTÉ la convention,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la dite convention établi entre la commune de Lachapelle et la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat.

Fait et délibéré à LACHAPELLE, le 18 juillet 2025.

Délibération : adoptée

Gaël THIRION
Président de séance

Christophe NOIROT
Secrétaire de séance